

PERET
[Peretum (861, Baluze)]
NOTRE-DAME DU BUIS ou de "La bouissière"
=====

Diocèse de Montpellier
(34) Hérault
[ancien diocèse de Béziers]

1. LOCALISATION DU PELERINAGE

Doyenné de Clermont-L'Hérault
Paroisse Saint Félix de Péret
(ancien prieuré dépendant de l'abbaye
de Saint Sauveur de Lodève)
Chapelle de Notre-Dame du Buis

Canton de Montagnac
Population de la paroisse : 598 hab.
--- avec l'annexe de
Lieuran-Cabrières : 850 hab.

à 1km environ à l'extrémité W du village et presque au sommet de la colline sur laquelle il s'étage. Entourée au midi par quelques maisons en léger contre-bas. Une avenue carrossable, récemment goudronnée, mène directement au pied d'un grand escalier de 22 marches accédant à une plate-forme de 7m de large et 20m de long devant la chapelle. On peut apercevoir celle-ci d'assez loin, même par beau temps depuis la montagne d'Agde et le mont Saint Clair de Sète.

à 40km NE de Béziers par Pézenas, à 52 W de Montpellier par Gignac et Clermont-L'Hérault, et à 8km environ de cette ville par Nébian et Lieuran-Cabrières.

La chapelle est le seul lieu actuel des célébrations du culte marial.

Il existe d'autres lieux voisins dans le doyenné de dévotion à Notre-Dame : à Clermont-L'Hérault (N.D. du Peyrou), à Paulhan (N.D. des Vertus) et à Lieuran-Cabrières (N.D. de La Salette au Mas de Roujou) [Cf. Notices particulières].

2. OBJET DU PELERINAGE

Notre-Dame, sous ce vocable "du Buis" (anciennement de "La Bouissière"), donné, semble-t-il et sans qu'aucun texte ne l'ait jusqu'ici confirmé, en raison de la végétation en cet endroit dont la garrigue domine le vignoble.

Les fidèles de Péret attribuent à la Vierge sa protection, à plusieurs reprises, contre les troubles et les épidémies, sans que les circonstances en soient données.

Des ex-votos dans la chapelle témoignent d'une même reconnaissance à Saint Roch en 1853 et en 1905.

3. ANALYSE DES SACRALITES

La statue dominant l'autel majeur appartient à l'imagerie mariale du XIX^e siècle. En stuc polychromé et haute de 1m,65, la Vierge est droite, vêtue d'une robe tombant jusqu'à ses pieds qu'elle a posés sur un globe, le gauche écrasant le serpent. Son bras droit replié retient le retour sur sa robe du voile qui descend de sa tête dans son dos, la main posée sur sa poitrine. Son bras gauche est tendu, la main largement ouverte, vers ses suppliants. Elle occupe le centre d'un rétable, également en stuc, aux colonnes torsées et aux chapiteaux de décoration florale soutenant un fronton que domine le Père Eternel dans sa gloire, encadré de 2 anges aux ailes déployées.

Il y a dans la nef deux autres statues, de types courants, de Saint Joseph et de Saint Roch, celle-ci indiquée offerte en action de grâces obtenues de lui.

4. VIE DU PELERINAGE

Le pèlerinage est aujourd'hui pratiquement réduit à une seule messe le 16 août, à laquelle assistent environ 150 personnes, paroissiens de Péret. Certaines années il y vient quelques fidèles de l'annexe de Lieuran-Cabrières, village à 2km,5.

Cette assistance, en grande partie féminine, répond à peu près à la pratique religieuse moyenne de la paroisse, estimée à environ 40% des femmes adultes, mais à plus de 50% pour les jeunes filles de 15 à 20 ans, et de 15 à 20% pour les hommes. Il est toutefois à signaler que ce pèlerinage a lieu le lendemain d'une fête mariale d'obligation et en pleine période de vacances. (°)

La chapelle est généralement fermée et la clé en doit être demandée au presbytère. De ce fait, très peu de personnes y vont en dehors des cérémonies.

Le curé de Péret y dit la messe certains jours de fête de Notre-Dame ou s'il en est prié pour une intention particulière. L'heure vespérale maintenant possible y permet une meilleure assistance qu'auparavant, généralement une cinquantaine de personnes.

Il n'y a pas de cierges et on ne vend pas d'objets de piété autour de la chapelle.

il n'y a pas longtemps encore, des réductions en plâtre de jambes, de bras et de mains, même de seins, étaient suspendues autour de la statue de Notre-Dame, comme ex-votos de guérisons attribuées à l'intercession de la Vierge. Elles ont été enlevées, seules ont été maintenues quelques petites plaques en marbre de "Reconnaissance".

Depuis la disparition de la Confrérie des Pénitents Blancs de Péret (Cf. infra § 5), aucune association de piété n'a son siège à N.D. du Buis.

5. HISTOIRE DU PELERINAGE

Aucune date n'est donnée ni ne peut être avancée sur la construction de cette chapelle, dont les irrégularités témoignent de retouches et de transformations successives, au point que, non seulement son classement architectural ne saurait être défini, mais qu'il est même permis de se demander si certaines de ses parties, et notamment le chœur et la tribune basse que supporte un arc en plein cintre, sont bien à leurs places primitives.

Le chœur et la nef unique avec son arc en berceau brisé au "mitan" appartiennent au roman, tandis que les fenêtres et certains autres détails de sa construction sont gothiques. Une fois débarrassé de son crépis, peut-être son appareil autoriserait-il une indication précise à travers son gros-œuvre.

Le porche supporte un petit logement qui sert de dépendance.

Un léger campanile surmonté d'une statue de N.D. domine l'ensemble vers le village.

Les origines de la dévotion à N.D. du Buis se perdent dans la tradition locale qui la veut liée à l'existence même du village.

Péret apparaît pour la première fois dans l'histoire religieuse de la contrée en 1135 dans une Bulle d'Innocent III plaçant son prieuré de Saint Félix parmi les possessions de l'abbaye Saint Pierre de Joncels - qui en fait n'en avait que la co-propriété avec celle de Saint Sauveur de Lodève, toutes deux de l'Ordre de Saint Benoît, et qu'Urbain V devait pareillement soumettre, le 1er février 1363, à Saint Victor de Marseille. Aucune allusion n'est faite à N.D. de La Bouyssière dans cet acte.

Un Procès-Verbal de 1481 la mentionne, de façon d'ailleurs indirecte et épisodique, à l'occasion de l'une des multiples querelles qui, plusieurs siècles durant et encore au XVII^e, opposèrent les habitants de Péret à ceux de Fontès au sujet de la "paissance" des troupeaux sur des terres dont chacune de ces deux communes limitrophes revendiquait la propriété : cette fois là, venu à Péret pour un constat, l'huissier Jehan Gabard fut molesté par les gens du lieu "auprès de la combe de N.D. de La Bouyssière". On peut donc conclure que cette chapelle existait bien avant cette fin du XV^e siècle, où elle était déjà fort connue pour être ainsi citée.

Seules les relations des visites des évêques de Béziers aux XVII^e et XVIII^e siècles ont mieux situé depuis lors l'église et son pèlerinage. Etant à Péret le 4 octobre

(°) CHOLVY (Gérard). - Géographie religieuse de l'Hérault... - op. cit. (Statistique de 1962 reprise par enquête locale en 1969.)

1635, Mgr Clément de Bonsi a "le même jour commis et député le sieur Lenoir, chanoine, pour faire la visite de l'église de N.D. de La Bouyssière". Lequel a trouvé "le chœur condroict avec une belle voûte peinte", "l'autel orné avec une nappe grossière". "Il y a deux fenêtres sans vitres, la nef est toute découverte ... Au fond de l'église il y a une figuière, auprès de la porte un eau-bénitier. La porte est assez bonne, ayant les palastragges, gonds, serrure sans clef ... L'église est la plus grande partie dépavée, en laquelle 5 ou 6 ans il y a on ne dit plus la messe les fêtes de N.D. Les cinq familles [qui habitent autour] et qui contiennent en tout vingt personnes vont entendre la messe à l'église paroissiale, à laquelle elles paient la disme". L'évêque ordonne alors de "faire fermer à clef les portes de cette église afin que les bêtes ne rentrent point en icelle". Mais il veut en même temps que "le vicaire [de Péret] et d'autres prêtres soient tenus d'aller en procession les jours de N.D." et de "recouvrer la fondation, oeuvre ou autre dans l'an, qui est aux mains de Cabassut [notaire à Aspiran, commune voisine] afin de faire observer le contenu en icelle". La chapelle doit être ainsi relevée de sa très probable dévastation pendant les troubles religieux en cette région depuis le milieu du XVI^e siècle, et le pèlerinage rétabli dans sa dévotion antérieure. Il est, en effet, dit plus loin que "les prêtres dudict lieu administrent les sacrements aux habitants des 5 ou 6 maisons" et "y vont les premiers dimanches du mois dire Complies et les fêtes de N.D. d'août [15] et de Septembre [8] ils y vont célébrer une messe haulte".

Le 13 décembre 1690, Mgr Jean-Armand de Rotondy de Biscaras enregistre "une autre chapelle [messe de fondation] pour Jean Pandit, habitant de Péret, augmentée de 45 livres à prandre sur la rante du four baner ... à la charge d'une messe basse chaque 1^{er} dimanche du mois à la chapelle de La Bouyssière". Le revenu de la chapelle est marqué "valant en tout 150 livres, dont il faut déduire le service consistant en cinq messes par semaine outre celles du 1^{er} dimanche de chaque mois".

Mais le Procès-Verbal de cette visite dit surtout, et pour la première fois, que cette chapelle est "des Pénitents blancs" de Péret.

Les Confréries des Pénitents Blancs étaient nombreuses dans les paroisses de la contrée à cette fin du XVII^e siècle et leur influence était grande dans la vie religieuse de chacune. Elles avaient, en dehors de l'église paroissiale le plus souvent, une chapelle particulière pour leurs exercices. Celle de Péret, qui figurait parmi les plus prospères, avait charge d'entretenir la chapelle de N.D. et de veiller à ses cérémonies. Au point semble-t-il d'avoir détourné vers elle le meilleur du courant paroissial, puisque le 5 mars 1749, étant à Péret, Mgr Joseph-Bruno de Bausset de Roquefort décide que désormais "le service des chapelles [de fondation] sera fait [à l'église] par le curé dont l'honoraire fixé à 10 sols chaque messe", et que sera supprimé "un usage bien abusif qu'on appelle la Cène qui se fait dans la chapelle des Pénitents". L'ordonnance épiscopale ne précise pas en quoi consistait cet "usage" : une supposition plus qu'une tradition y voudrait un Mémorial, à la fois dramatique et liturgique, à la façon d'un mystère médiéval dans sa forme primitive, au "Mandatum" de l'Office du Jeudi Saint, où le prier des Pénitents lavait les pieds de 12 de ses confrères, ou de 12 pauvres de la commune.

A son tour, la Révolution s'attaqua à la chapelle et à son pèlerinage. Que les Pénitents relevèrent sitôt la tourmente passée. Selon la tradition orale toujours transmise depuis, leur Croix processionnelle avait été miraculeusement sauvée, alors qu'elle ne dit rien de l'ancienne image de N.D., que la fureur ne dut point épargner.

La décadence des témoignages ouvre une page curieuse et bien dans le caractère de la vie, à la fois étroitement religieuse et sociale, du Midi rural. Péret se retrouvait et va rester jusqu'en 1914 un village de riches propriétaires constituant une bourgeoisie

locale, avec à son service de nombreux familiers, et sur leurs terres des familles entières d'ouvriers agricoles. Premiers dignitaires parmi les Pénitents, ils subvenaient par leurs cotisations, parfois lourdes, aux frais de la chapelle et de ses cérémonies. Les jours de Notre-Dame y étaient de particulière splendeur et les assistants venaient nombreux qui, même entre les offices, se succédaient pour la récitation du Rosaire.

Mais la manifestation la plus caractéristique, comme alors en beaucoup d'endroits du Midi et aujourd'hui encore dans certains villages de Provence et de Catalogne, restait dans la ligne pénitentielle de leur Confrérie : à 2 [14] heures, le Jeudi-Saint, après l'office chanté à N.D. du Buis devant un reposoir magnifiquement orné, la Croix des Pénitents était solennellement portée en procession à l'église paroissiale. Son portement avec celui des "fanaüs" [lanternes] qui l'entouraient étaient mis aux enchères. Qui, pour ces dernières ne dépassaient guère 10 à 20 sous, ce qui permettait aux moins fortunés d'y avoir leur place d'honneur, mais qui, pour la Croix, montaient jusqu'à 20 ou 25 francs. Certaines années davantage où les besoins du culte étaient plus lourds : une habitante de Péret se souvient qu'une fois l'enchère monta jusqu'à 500 francs. Le porteur ainsi désigné se déchaussait et avec son fardeau précédait le cortège, pieds nus sur 1km de chemin alors empierré, qui lui était de dure pénitence.

Les suites de la guerre de 1914-1918 troublèrent cette manière de vivre. La bourgeoisie locale ne sut pas faire face aux transformations qui survenaient dans la physionomie sociale du village, et par conséquence dans son comportement à la fois religieux et politique. La Confrérie des Pénitents s'éteignit peu à peu. Le dernier survivant en fut le dernier prieur qui, jusqu'à sa mort, veilla sur la chapelle de Notre-Dame et son pèlerinage.

Les fidèles paroissiens de Péret en maintiennent la tradition depuis à la date habituelle du 16 août et pour les fêtes de Notre-Dame. Mais avec les anciens du pays aujourd'hui s'effacera le souvenir de sa précédente splendeur.

ENQUETE dirigée par M. François PITANGUE, conservateur en chef honoraire de la Bibliothèque Universitaire de Montpellier, avec la participation, au cours de deux visites à Péret les 8 février et 9 mai 1969, de

M. l'abbé Joseph PAULET, curé,

Mesdames Georges SIOL et Alain BILHAC,

M. FREJUDULLE, instituteur honoraire, bibliothécaire communal.

Bibliographie

BIGOT-VALENTIN (Abbé). - Histoire de Fontès (Diocèse de Béziers) et de ses environs, ou Le village sous l'ancien régime. - Montpellier, Grolier, 1878. - in-8°, XI-374 pp. - pp. 101 à 106, 188.

BLACQUIERE (Mgr Constant). - Nos Madones, Diocèse de Montpellier, 3me édition. - Béziers, Impr. du Sud, 1935. - in-8°, 335 p., ill. - pp. 255-256.

FRANCE (La) Pontificale (Gallia Christiana) ... par H. Fisquet. Métropole d'Avignon. Montpellier, 2me partie, Béziers ... - Paris, Et. Repos, s.d. - in-8°, 651 p. - pp. 244, 507.

SEGONDY (Abbé Jean). - Les églises du diocèse de Béziers. 3me partie, l'archiprêtré du Pouget. - Cah. man.

VISITES Pastorales de Mgr Clément de Bonsi, évêque de Béziers, dans l'archiprêtré du Pouget en 1635-1636. Transcription Jean Segondy. - Man. Tome I, ff° 321 à 329.